

**33e session du Congrès – Strasbourg, France, 18-20 octobre 2017**

## Présentation par Laurent WEHRLI (Suisse, GILD)

*Seul le prononcé fait foi*

### **Rapport «Un avenir meilleur pour les zones rurales d'Europe »**

**Strasbourg, France, 19 octobre 2017**

Mme la Présidente,  
Chers collègues,

C'est avec grand plaisir que je présente aujourd'hui au Congrès, au nom du rapporteur Philippe Leuba, le rapport portant sur l'avenir des zones rurales d'Europe. M. Leuba ne pouvant pas être présent aujourd'hui, il m'a confié le soin de vous soumettre ce rapport, qui a été préparé au sein de la Commission de la Gouvernance du Congrès.

Nos zones rurales sont depuis trop longtemps laissées au second plan des politiques d'aménagement du territoire en Europe.

Certes certaines de ces zones se portent bien en termes socio-économiques, dépassant parfois les régions urbaines voisines. Mais dans une grande majorité des cas, les zones rurales restent encore touchées par le dépeuplement, le vieillissement démographique, des taux élevés de pauvreté, des services de base restreints et des problèmes d'infrastructure.

Ces disparités se sont d'ailleurs amplifiées après la crise financière de 2008. Alors que les zones rurales se situant à proximité des villes font preuve d'un dynamisme et d'une résilience accrues, les zones rurales plus éloignées ne parviennent pas à retrouver leur niveau d'emploi et de productivité antérieurs. D'autres tendances à long terme comme la mondialisation, l'évolution technologique et le changement climatique contribuent encore à creuser les écarts.

Les régions rurales sont également en butte à deux idées préconçues courantes chez les responsables politiques. La première est que seules les villes seraient capables de porter la croissance nationale. La seconde consiste à réduire l'économie rurale à l'agriculture et aux activités liées à l'exploitation des terres. Ceci est erroné : de nombreuses zones rurales accessibles d'Europe connaissent une transition vers une « nouvelle économie rurale » et voient émerger une économie plus diversifiée englobant toute une gamme d'activités dans les secteurs de l'industrie manufacturière et des services.

Malgré ce dernier phénomène, de nombreuses zones rurales d'Europe font toujours face à des défis suffisamment sérieux pour nécessiter une intervention politique. On peut ici citer pêle-mêle : le vieillissement de leurs populations, l'émigration (notamment des jeunes), le faible nombre d'emplois, et la prédominance parmi ceux-ci peu qualifiés et faiblement rémunérés, offrant peu de perspectives de formation et d'évolution de carrière. Enfin, dans de nombreuses zones, les services de base sont limités et souvent en baisse, et les difficultés en matière d'infrastructures sont nombreuses.

Quelles réponses politiques apporter à ces défis ?

La première chose est d'adapter la réponse aux spécificités et à la diversité des zones rurales. Récemment, de nouvelles approches de la politique rurale se sont développées au niveau européen, que ce soit au sein de l'Union européenne, de l'OCDE ou d'autres pays membres du Conseil de l'Europe. Ces nouvelles approches mettent aujourd'hui toutes l'accent sur les atouts des zones rurales et sur l'amélioration de leur compétitivité des zones rurales grâce à la définition de nouvelles fonctions économiques. Ces politiques méritent d'être poursuivies et développées.

En ce sens, notre rapport étudie les principaux défis et perspectives sur lesquels les acteurs politiques doivent porter leur attention afin de soutenir le développement dans les zones rurales. J'aimerais vous les résumer très brièvement.

Ceux-ci doivent tout d'abord garder en tête l'objectif de cohésion territoriale et garantir le développement harmonieux de tous les territoires, notamment la préservation de services de qualité et l'égalité d'accès à ces services.

Les acteurs politiques doivent ensuite suivre de très près la situation de l'emploi en zone rurale. La grande diversité des régions rurales d'Europe est particulièrement frappante lorsqu'on s'intéresse à cette question. Dans les zones rurales accessibles, les individus travaillent dans des secteurs variés, mais cela est surtout dû à l'influence du travail en ville des habitants de ces régions.

Les zones rurales éloignées des centres urbains ont quant à elle tendance à dépendre d'un ensemble de secteurs beaucoup plus restreint, dont l'agriculture et le tourisme. Dans ces secteurs, les emplois sont souvent faiblement rémunérés, saisonniers et peu qualifiés, et offrent peu de perspectives de formation et d'évolution de carrière.

Le potentiel de croissance des zones rurales dépend ainsi de la capacité de ces zones à moderniser leur base économique et à innover. Les responsables politiques doivent posséder une compréhension d'ensemble des caractéristiques de leurs économies rurales afin de pouvoir les soutenir, soit par le biais d'aides adaptées aux petites et moyennes entreprises et aux micro entreprises par exemple, soit par le biais de programmes de formation.

La question du renforcement des capacités des populations locales ne doit pas non plus être laissée de côté par les acteurs politiques. Il est essentiel pour les populations locales de pouvoir tirer le maximum des politiques rurales. Cela passe par le soutien de la prise de risques et l'innovation par les communautés rurales. Il faut également fournir à ces communautés un cadre à travers lequel mettre au point de nouveaux projets et programmes visant à renforcer la résilience de leurs zones rurales.

Une dernière question à prendre en compte par les politiques est le développement des infrastructures. L'entretien des réseaux, qu'ils soient routiers ou ferroviaires présente des difficultés en milieu rural. Pour autant, ces services restent essentiels et doivent être assurés. La couverture des réseaux à haut débit et à large bande est également primordiale et doit être augmentée. Cette question est aujourd'hui devenue une question de « droits de l'homme » pour ainsi dire, car une connexion à haut débit fiable, de bonne qualité et à un prix abordable donne accès à un grand nombre d'autres droits : notamment à l'éducation, à l'information, à l'emploi, ou aux soins de santé. Il est capital que cet objectif soit poursuivi, et que des investissements soient faits pour surmonter les défaillances du marché du secteur privé.

Compte tenu de cela, je propose, au nom du rapporteur, une résolution dans laquelle nous appelons les autorités locales et régionales des zones rurales d'Europe à sensibiliser davantage l'opinion publique à la diversité de ces zones, et à concevoir des stratégies locales de développement rural en partenariat avec l'ensemble des acteurs du développement.

Afin de garantir l'objectif de cohésion territoriale, nous les invitons également à fixer des normes de service minimales afin de garantir le maintien des services essentiels dans les zones rurales, dont la possibilité d'avoir accès à des prestations fiables et abordables de connexion haut débit et de téléphonie mobile.

Enfin, la question de l'emploi étant au cœur du développement des zones rurales d'Europe, nous demandons aux autorités locales et régionales de ces zones d'une part d'améliorer l'éducation et la

formation en élaborant des politiques axées sur les travailleurs peu qualifiés et en développant l'enseignement supérieur ; et d'autre part de soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation et de décentraliser les services administratifs régionaux des capitales régionales.

Je propose également, au nom du rapporteur, une recommandation dans laquelle nous demandons au Comité des ministres d'inviter nos gouvernements nationaux à concevoir de nouvelles politiques de soutien au développement rural adaptées aux caractéristiques propres à chaque zone rurale et fondées sur une approche territoriale et multisectorielle de l'investissement, stimulant le savoir et l'innovation, et mettant en avant les atouts locaux des zones rurales.

Nous invitons aussi les gouvernements nationaux à promouvoir une plus grande équité et à optimiser le bien-être dans les zones rurales, notamment en garantissant le maintien de services de qualité et l'égalité d'accès grâce à une législation appropriée et à combler la fracture numérique entre les zones urbaines et les zones rurales.

Voici les principaux points de nos avant-projets de résolution et de recommandation. Je vous demande de les soutenir.

Certes les métropoles et les zones urbaines sont indispensables à la croissance et à l'internationalisation, mais elles ne peuvent constituer l'unique axe d'une politique d'aménagement du territoire viable et équilibrée. Les zones rurales ne doivent pas être laissées pour compte.

L'Europe a besoin de tous ses territoires et de toutes ses générations !

Je vous remercie.